



Bureau directeur du Vendredi 13 février 2015 au HAVRE.

Présents : Jean Claude GOSELIN, Dominique PHILIPONEAU, Dominique BARTHELEMY, Jean François DREYER, Alain PLY, Véronique MILLION, Michel DEVIC, Jacques MALAURIE, Patrick LE HIRESS, Ludovic RAYEUR, Jérôme LELAIDIER, Jean François GALLERNE, Roland DUVAL

Excusés : Gilbert BOUTEILLER, Max BORDEAU.

Le président Mr Jean Claude GOSELIN ouvre la séance à 18h45.

• **Communication du Président :**

Le Président remercie Jacques MALAURIE de l'organisation de ce Bureau Directeur dans sa bonne ville du HAVRE.

- Le « Beach Rugby Tour » s'appellera désormais « Road Show 2015 ». l'édition Normande se déroulera à Deauville le 20-07-2015. Il est nous demandé de détacher 3 cadres techniques et des bénévoles des clubs (10). action J F Dreyer. Une rencontre avec la municipalité, les représentants du CT, dont le Président de la Commission Evènementielle D BARTHELEMY et l'organisme : « Infiniment Sport », maître d'œuvre, sera mise en place afin de déterminer le rôle de chacun.
- U14 : devant les imperfections du système et à la demande de nombreux Comités (incompréhension du règlement, ...) la mise en place de ce nouveau projet sera à revoir par la DTN. Une 2^{ème} année de test est envisagée, avec un dépoussiérage pour une meilleure lisibilité.
- L'association « Colosse aux pieds d'argiles », traitant les problèmes de pédophilie en milieu rugby, interviendra dans chaque comité et proposera au CTNR de signer une convention. A noter que la FFR et trois Comités pilotes ont déjà signés cette convention.
- Les Directeurs de Matches (DM) et les Délégués Sportifs (DS) seront regroupés dans une même commission. Ils seront rebaptisés : « Représentant Fédéral » dans un souci d'harmonisation. La FFR est en train de définir le Rôle et les Fonctions qui seront confiés à ce nouveau « Corps ».
- Point de règlement pour les compétitions Territoriales : les 2 premiers accèdent à la poule supérieure, par contre le club désigné Normandie 3 ne peut prétendre à la montée. Toutefois si ce dernier arrive en ¼ de finale du Championnat de France, son cas devrait être évoqué, car si la saison suivante il n'est pas en série supérieure, il ne pourra prétendre à une qualification en Championnat de France la saison suivante.

- *Pour être plus explétif un exemple : en promotion d'honneur le Club A est champion de Normandie et devient Normandie 1. Le finaliste (vaincu) est lui Normandie 2. Le vainqueur du match de barrage et désigné Normandie 3. Dans notre règlement les deux premiers clubs accèdent l'année suivante à la poule Pré-fédérale (honneur). Le club Normandie 3 est lui normalement remis en poule de promotion d'honneur la saison suivante. Mais il ne pourra dans ce cas, quel que soit sa place, participé au Championnat de France de Promotion d'Honneur. Autre point possible ce club (Normandie 3) accède au ¼ de finale du Championnat de France. Le président de la commission Epreuves et Règlements du CTNR, avec les membres de la commission, va étudier ce problème levé par la FFR et nous proposer une solution idoine pour la saison prochaine. A noter : Peu de chance de se trouver dans cette situation en Normandie !!!*
- Baisse globale des effectifs : - 4% (385 000 licenciés) – 5% masculins, - 10% féminines, +11% de dirigeants, chute des « Pass Rugby » de 30%. A noter la difficulté pour les joueurs de 45 et 50 ans pour obtenir une licence a certainement pesé dans cette baisse. Et l'augmentation des dirigeants y serait-elle liée ? Toutefois il faut relativiser ces chiffres car il faut attendre le 1^{er} mars les licences EDR étant gratuites, sous certaines conditions, ces chiffres pourraient être nivelés.
Possibilité de licencier des féminines UNSS au CD : 3 à ce jour sur l'ensemble de la FFR. Toutefois le Président du CD 14 nous apporte des informations sur la possibilité d'avoir bientôt sur le CD 14 une embellie de licences Filles.
- Pour remédier à une anomalie concernant l'utilisation des joueurs en « Tutorat », l'Article 284 Obligation d'avoir 7 licences blanches par feuille de match pour la saison 2015-2016, va être modifié. En effet les joueurs en « Tutorat » ne compteront plus dans ce décompte de licence blanche. Cette procédure FFR veut privilégier la formation des joueurs présents au club.
- Suite aux commandes de billets par internet entraîne une certaine perte pour les Comités des droits de location touchés précédemment (Le Comité commandait lui-même les billets pour l'ensemble de la population du Comité). La FFR s'engage à verser 1 € par billet commandé par l'intermédiaire **de l'Intranet de la FFR aux licenciés.**
- **Coupe du Monde 2015** : 100 places seront disponibles pour l'ensemble de la FFR et ceci pour chaque match de poule (2 places par match et par demandeur). Evidemment le peu de place mis en vente, ne pourra contenter tous les licenciés, de plus l'attribution des billets se fera par tirage au sort.
- **Affaires administratives.**
- Le Président fait approuver le compte rendu, du jeudi 8 janvier 2015, du Bureau Directeur ainsi que ses annexes : adoptés à l'unanimité des présents le 08/01/2015.

Communications du Secrétaire Général :

- La FFR, par soucis d'économie, souhaite mettre en place un système de « visioconférence » pour différentes Commissions Régaliennes (Règlement, Discipline,...) mais aussi réunion des Secrétaires Généraux, ... des comités etc... (voir dossier sur Rugby Mag). La FFR fait le pressing pour que chaque Comité fasse sa commande rapidement, le Bureau Directeur est circonspect sur cet « achat », toutefois les contraintes de ne pas accéder à cette procédure pourrait, à l'avenir, ce montrer péjorant pour le CTNR. En tout état de cause la solution financière minimale serait retenue.
- Le premier principe : cette procédure de « Visioconférence » ne pourra se faire que du siège de la FFR (MARCOUSSIS) aux sièges des Comités Territoriaux (THUIT SIGNOL pour la Normandie). Le temps imparti pour les Clubs ou Associations sera de dix minutes (10 min). Donc obligation des Clubs ou Associations désireux de siéger par « Visioconférence » de se déplacer au CTNR.

Présentation par le Secrétaire Général des questions et interrogations soulevées lors de la présentation par la FFR :

- Est-ce légal juridiquement ? En attente de réponse.
- Visionnage des matchs en totalité alors que le temps d'intervention est limité ?
- Horaires d'accessibilité du réseau ?
- Horaires d'ouverture du CTNR ?
- Qui en charge de la réception des Clubs ou Associations ? Certainement un élu ou un bénévole car il n'est pas question de « payer » des heures supplémentaires.
- Formation des personnels en charge de ce procédé ?
- Coût du matériel de « Visioconférence » minimum 6800 € et un maximum de 12 000 €.
- Qui paie ? Proposition du CD de la FFR : FFR 70% comité 30%. En sus à la charge du comité l'aménagement du local et surtout les frais de l'abonnement et de l'entretien, 4000 € (pris en charge suivant le principe ; FFR 70 % et CTNR : 30 %). Il faut ramener ce financement du nombre de clubs fédéraux du Comité pouvant bénéficier de cet « Avantage » : 5 clubs en Fédéral actuellement, n'est-il pas préférable de continuer à se déplacer à Marcoussis ?

- Alain DOUCET (Secrétaire Général de la FFR) souhaite connaître à l'avance les dates et lieux des AG des Comités Territoriaux afin d'y diligenter des élus de la fédération, pour permettre des contacts entre tous les étages de la FFR.

- Plus aucune ville ne se propose pour organiser l'assemblée générale de la FFR (coût trop élevé et aide fédérale trop peu importante), Pour l'AG de 2016 un appel à candidature est donc lancé. Le côté « Financier » impose que le CTNR ne présente pas sa candidature pour les années à venir. Pour la Normandie, elle se déroulera le 20/06/2015 (début théorique 14h00) à Bagnoles de l'Orne sous l'égide du club de Flers. Dominique BARTHELEMY suggère qu'un cahier des charges, pour la tenue de l'AG, soit mis en place sur le modèle de celui proposé pour les Finales Territoriales, afin de limiter les « dépenses » à engager pour le Club ou l'Association organisatrice. Il veut bien y réfléchir et faire des propositions. Accord du bureau.

- Afin de limiter les « longueurs » de l'AG, le Secrétaire Général a pris l'initiative de concocter un « Déroulé » de cette AG avec un temps minuté des intervenants (7 minutes par intervenants autorisés).

- Le Secrétaire Général s'inquiète des Finances et Trésorerie du CTNR. Il fait part des axes de réflexion qui devraient être mis en place pour apporter une réponse pérenne à cette situation inquiétante. Le retour du Trésorier Général va nous permettre de travailler sur ces sujets épineux. Il réitère à chaque Président de Commission de réfléchir au moyen de réaliser des économies, et de les mettre en place. Le Bureau Directeur doit être conscient que des décisions importantes devront être prises et mises en œuvre, la baisse des subventions et les difficultés à trouver du « Mécénat » ou des partenaires, vont nous obliger dans les mois à venir à trouver des solutions. A l'instar des autres Comités, confrontés aux même difficultés que nous, il faut regarder les possibilités que nous pourrions mettre en place: baisse des salaires, Restrictions diverses, licenciements,

- Le Président a demandé au Secrétaire Général d'élaborer un « Projet Stratégique et de Développement du CTNR ». Ce dernier sera important dans le cadre :
 - Des demandes de subventions,
 - Des objectifs sportifs du CTNR,
 - De la politique sportive,
 - De l'aide, aux Clubs et Associations, nécessaire,
 - Mais également lors de la négociation avec la FFR du « Contrat d'Objectif ».

- Le Secrétaire Général va mettre en œuvre un groupe de travail. La base de ce groupe (Président, TG, SG, Sportif, Communication) sera élargi suivant les points à finaliser. L'idée est que le projet soit finalisé pour l'AG. Le Secrétaire Général va envoyer aux membres du Bureau Directeur un document de travail (trame du projet). Il est certain que ce n'est qu'une ébauche. Les Présidents des Commissions et les divers élus doivent commencer à faire l'analyse des différents points qui les concernent (Points positifs, points à améliorer et surtout points faibles, voire très faible) de les lui faire remonter. De ce travail découleront les réunions de travail pour la mise en place de ce « Projet Stratégique et de Développement du CTNR ».

- **Affaires sportives :**

- Point sur le championnat territorial par Alain PLY Président de la Commission Epreuves et règlements : on se dirige probablement vers la descente de 2 clubs de Fédérale 3 d'où une forte modification des poules pour la saison 2015/2016. Dominique BARTHELEMY pose la question du manque de réussite des clubs accédant à la F3 venant du championnat territorial. Un débat s'instaure : finances, formation...Le sujet sera abordé dans l'élaboration du « Projet Stratégique et de Développement » en cours d'élaboration.

- Jacques MALAURIE présente le match **Métro Racing / Grenoble** du 07/03/2015 au Stade Océane du HAVRE. Ainsi que les animations prévues : le mercredi 18/02/2015 des joueurs seront présents pour la présentation à la presse puis encadreront un tournoi d'écoles de rugby avant d'animer un forum à la FNAC. Pour le match, les ramasseurs de balles seront des jeunes des clubs du HAVRE. Défilé en avant match des écoles de rugby (accord pour accepter dans le défilé le Collège Guillaume de Normandie de CAEN).
Le comité touchera une participation sur les locations des loges pour ce match.

- Jean François DREYER suite à la réunion de la Commission Sportive, pose un ensemble de questions en découlant :
 - Demande de rendez-vous, des CRT, avec le Secrétaire Général (RH du CTNR) pour évoquer, entre autre, les Droits Individuels en Formation (DIF) de chacun. Accordé,
 - Participation de Jérôme DUNAY à l'AG : oui, comme simple licencié, pas de prise de parole au nom du CTNR,
 - Equipement pneus neige des véhicules CRT : non,
 - Stage d'été : sera revu pour 2016 avec l'ensemble des CRT,
 - Indemnités intervenant extérieurs : la règle de départ concernait seulement les interventions de formation. On y revient et il faut réfléchir à la manière de récompenser les autres. Jean François DREYER signale que, à l'initiative du CTT, il est envisagé une formation sur 2x3 jours ce qui n'entraînerait plus l'appel à des intervenants extérieurs.
 - Contacts avec CERU : en cours,
 - U 14 : devant les difficultés pour la mise en place de cette année, attendre la refonte en fonction des directives fédérales avant toute prise de décision. Toutefois

- la Commission Sportive a un projet d'accompagnement de ce processus pour aider les CD et les Clubs ou Associations,
- Mutation joueuse licenciées au CD : voir réponse ci-dessus, pour les indemnités de Formation la question est remontée à la FFR,
 - Lycée agricole BREMONTIER MERVAL : le Président et Roland DUVAL se rendront le mardi 17 février au Château de MERVAL à la présentation du projet et exprimeront la position du CT. (3 heures d'intervention du CRT du CTNR pour le Lycée).
 - Compétitions cadets : le CD 76, suite à sa demande d'organiser un challenge U 17 sur le département Seine-maritime, va recevoir rapidement une réponse écrite de la part du président de la Commission des Epreuves et Règlement (Alain PLY).
 - Point sur l'arbitrage par J LELAIDIER (DTA du CTNR) : les obligations seront difficiles à tenir pour les clubs de l'ASRUC, BLANGY et BARENTIN.

- **Affaires financières :**

Le président se félicite du retour de notre Trésorier Général, Ludovic RAYEUR, lui souhaite beaucoup de courage et de tout l'appui de la Famille du CTNR après les épreuves traversées.

Le travail entamé (groupe de gestion, aide aux Clubs, ...) va être intensifié et les bons résultats déjà obtenus vont continuer.

La décision votée au dernier Bureau Directeur, concernant le recours du club de Bernay, sera suivie et appliquée par le Trésorier Général.

- **Questions diverses :**

Le Président de la Commission Sportive s'étonne de la légèreté du Secteur Grand Ouest pour désigner comme responsables ou entraîneurs des sélections de Niveau 3 Grand Ouest : les CRT du CTNR. Ceux-ci sont salariés du CTNR. La prise en charge (financière) par le Secteur Grand Ouest, des heures des CRT sur les compétitions de niveau 3 n'étant ni négociées, ni à l'ordre du jour. De ce fait, le Président et l'ensemble du Bureau Directeur décident que les CRT ne seront pas mis (gracieusement) à disposition du secteur Grand Ouest pour les compétitions de Niveau 3, mais nous restons attentifs à toute évolution (financière) de la position du Secteur Grand Ouest (Convention d'utilisation, ...). Dominique BARTHELEMY demande d'entériner le cahier des charges pour les finales territoriales avant de l'envoyer au Club de Vire : validé.

A la demande de Dominique PHILIPONEAU sur « l'avancée » du règlement financier du CD 14. Le Président du CD 14 donne les infos en sa possession, mais il est comme nous en attente des résultats et des actions envisagées par la FFR suite à l'AUDIT qu'elle diligente en ce moment sur le CD 14.

Fin de réunion à 21h30.



Le Secrétaire de séance :
Roland DUVAL

Le Secrétaire Général :
Patrick LE HIRESS